

Dès mardi 22, décidons ensemble de notre avenir !

C'est un fait : vous êtes nombreux à vous poser beaucoup de questions sur la réorganisation et c'est normal !
C'est aussi un fait : vous êtes nombreux à nous interpeller, à exprimer des inquiétudes et c'est légitime !
Il est donc temps aujourd'hui d'être nombreux à aller chercher des réponses et donc de rentrer véritablement et réellement en négociations !

■ Rappel des faits

Que ce soit sur le nombre de quartiers supprimés, sur la charge de travail et les SAR, sur les découpages qui vous ont été présentés brièvement (alors que les syndicats n'ont toujours aucune connaissance du dossier !), la CFDT est en totale opposition avec la Direction locale.

Mais à aucun moment, nous n'avons pu nous engager dans de réelles négociations puisque 2 séances ont tourné court en raison du refus d'aller plus loin dans les discussions tant que le préalable sur l'emploi n'était pas levé. Ce qui n'a pas empêché depuis que la Direction locale avance et déroule son projet de réorganisation en bousculant certaines « traditions » et surtout sans lâcher quoi que ce soit sur vos attentes....

Aujourd'hui le temps presse :

- Début octobre : CHS-CT et CTP
- 20 octobre : vente des quartiers

■ Il est encore temps d'arrêter la machine !

C'est pourquoi la CFDT dépose un préavis de grève illimité à partir de mardi prochain et réclame l'ouverture de réelles négociations sur :

- ❑ **Le nombre de quartiers**
- ❑ **La charge de travail et la structure des SAR**
- ❑ **La mise en place de tournées allégées hors cadre réglementaire**
- ❑ **Rouleurs d'équipe : limiter les remplacements à la SAR et obtention d'une indemnité**
- ❑ **Le rééquilibrage des quartiers**
- ❑ **Le maintien des jours RTT à 4 jours**
- ❑ **Le report de la mise en place de la réorg en janvier 2010**
- ❑ **L'obtention de la labellisation individuelle afin que ceux qui souhaitent partir puissent bénéficier des mesures d'âge**

■ Dès le 22 : tous en grève pour gagner sur ces revendications !

La grève nationale du 22 doit nous servir de tremplin localement pour aller plus loin et commencer à engranger des résultats concrets. C'est tout le sens de ce préavis : construire le rapport de force afin d'obliger la Direction à négocier réellement !

Et à partir du 23, c'est ensemble que nous devons décider de la suite de l'action à mener. C'est donc maintenant que nous avons besoin de vous ! C'est maintenant que nous devons être nombreux et massivement en grève ! C'est maintenant que notre avenir se décide !

Contester, proposer, CFDT !

Paris, le 14 septembre 2009,



M. Le Directeur de la DOTC Paris Nord
27 rue des Renaudes
75836 Paris cédex 17

Objet : Dépôt d'un préavis de grève pour Paris 17 PDC

Monsieur Le Directeur,

Le Syndicat CFDT SF3C Ile de France dépose un préavis de grève illimité à partir du mardi 22 septembre 2009 à 00h00. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels fonctionnaires et contractuels de Paris 17 PDC.

Ce préavis est motivé par des revendications articulées autour de la question centrale de l'emploi sur la PDC :

- Le nombre de quartiers**
- Charge de travail et structure des SAR**
- Mise en place de tournées allégées**
- Rouleurs d'équipe : limiter les remplacements à la SAR et obtention d'une indemnité**
- Rééquilibrage des quartiers**
- Maintien des jours RTT**
- Report de la mise en place de la réorg en janvier 2010**
- Obtention de la labellisation individuelle afin que ceux qui souhaitent partir puissent bénéficier des mesures d'âge**

Dans l'attente d'être reçus dans le cadre de ce préavis, je vous prie de croire, Monsieur Le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Philippe GIRAUDEAU
Responsable Postes
Syndicat CFDT SF3C

Copie : Madame Corinne PFISTER Directrice de Paris 17 PDC